

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mardi 25 juin 2002
COMMISSION DE TRAVAIL

Présents: Mmes BOULANGER, FAUCHER, GON, LAUDIJOIS, Melle PICKERING.
MM, DOUET, NORMAND, MAQUET, PICOU, VONCK

Absent excusé : M ANSART.

Présents dans la salle : Mme ANTRAIGUE, Secrétaire de Mairie, Anthony et Carolyn NORMAND

Secrétaire de séance : Mme BOULANGER aidée par M VONCK pour établir la liste des travaux à revoir.

La séance commence par une visite du groupe scolaire et chacun est chargé de signaler les anomalies constatées ou les travaux à finir. M VONCK prend note,

Il indique la date de la rentrée fixée au mardi 27 août. 2002.

La finition du mur de séparation avec la propriété de Mme BLANC doit être réalisée dans les meilleurs délais et M NORMAND doit établir la liste des matériaux à commander pour la réalisation qui est fixée aux environs du 19 juillet.

Achat à envisager ou travaux à réaliser:

- 1 armoire dans la salle atelier, (OK : prévu)
- Tablettes pour chausson ou petits bancs, (A voir)
- Chariot pour vaisselle salle restauration, (Vu avec l'architecte le 26/06/2002)
- Dévidoir papier WC (A voir)
- Voir capacité du four, (A voir)
- Rideau douche, porte manteaux + étagères, (A voir)
- Fixer lave mains dans la laverie, (Vu avec l'architecte le 26/06/2002)
- Voir branchement électricité, (Vu avec l'architecte le 26/06/2002) Revoir EDF
- Carrelage local adoucisseur + 2 plaques plafond, (Vu avec l'architecte le 26/06/2002)
- Prévoir le congélateur dans l'entrée, (Vu avec Mme MULOT le 27/06/2002)
- Prévoir poubelle papiers dans le préau. (A voir)
- Fixation du portail d'entrée – Pas de niveau (Vu avec l'architecte le 26/06/2002)
-

Organisation autour de l'école :

Déménagement : Pour le mobilier existant : les chaises seront déménagées par les enfants le dernier jour d'école, ainsi que quelques tables ; le reste sera déménagé la semaine suivante après nettoyage fait par Mme Darras. Des cartons sont à récupérer. Les nouveaux meubles commandés pour compléter ne seront livrés que début août et installés directement.

Il sera demandé à Mme Darras de faire un nettoyage à vide de la nouvelle école après le 3 juillet (Vu avec Mme DARRAS, les 9/10 juillet) pour se rendre compte de la texture du sol et de la meilleure façon de le nettoyer, ainsi que du temps passé pour tout laver.

Car :

- Stationnement à interdire dans les virages rue Niville : bandes jaunes ; des bordures pourraient être installées sur le trottoir sous les fenêtres de La Sablière si nécessaire. (à voir l'utilité à l'usage).
- Demander l'avis du chauffeur pour le passage dans l'autre sens, afin que les enfants n'aient pas à traverser en descendant rue Niville ; peut-être, faire un essai ; voir s'il est nécessaire d'installer un miroir au coin du mur en face du « STOP » rue Moitié.

- Si des parents veulent déposer leurs enfants en voiture, leur demander de se garer à la Mairie, rue Porte de Baron ; ils pourront se rendre à l'école par le couloir de la Mairie, puis par le passage des toilettes lorsqu'il sera fait. Dans ce cas, proposition d'installer des panneaux « STOP » de part et d'autre du passage pour piétons devant la Mairie. M le Maire doit en discuter avec la DDE.

ACTIVITES PERISCOLAIRES : un questionnaire sera envoyé aux parents d'élèves d'Ermenonville et de Montagny pour savoir s'ils seraient intéressés par des activités le matin avant l'école et/ou le soir pour leurs enfants, ces activités étant proposées dans le cadre d'un Contrat Educatif Local ; ce service en collaboration avec le Centre Social Rural pourrait être en partie financé par des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'Etat, du Département... mais une participation financière serait demandée aux parents ; une activité de rattrapage scolaire pourrait peut-être être envisagé, selon le contrat. (OK – Diffusé le 28/06/2002)

PROBLEME DE LA BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque doit être déménagée pour être installée dans la Sablière, mais celle-ci n'est pas en état, elle doit être rénovée. En attendant, on ne peut pas la laisser rue Moitié, car elle serait trop éloignée de l'école, les enfants en étant les premiers utilisateurs ; de plus, l'école de la rue Moitié pourrait être louée pour faire une rentrée d'argent à la commune ; dans ce cas, l'étage peut faire partie de la location.

Où installer la bibliothèque provisoirement ?

- dans la troisième classe : cela semble gênant car cette classe sera utilisée pour les activités après cantine, et aussi lors des activités périscolaires si elles sont organisées. Si cette option est prise, si les activités périscolaires n'intéressent pas les parents, il faudra protéger le sol et voir comment faire tenir les étagères contre les murs, sans avoir à les fixer.
- dans la salle de réunion : les réunions du conseil pourraient avoir lieu dans la classe actuelle de Mme Boulanger, libérée pour des bureaux la journée, et disponible pour des réunions le soir.

Communications diverses :

- un contrôle du tri des déchets a été effectué dans la commune les 21 mai et 18 juin 2002 ; certains ont eu des petits mots dans leurs boîtes aux lettres leur donnant des conseils pour améliorer leur tri.
- Les membres du Conseil Municipal sont invités à venir à la fête de fin d'année scolaire à Ermenonville, le samedi 29 juin à partir de 14h30.
- Un projet de règlement pour la collecte des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays du Valois sera diffusé à tous les conseillers.

La séance est levée vers 23h00.